

Image not found or type unknown



# Un salarié peut-il percevoir l'allocation chômage en cas de démission ? Réponse par Service-Public.fr

Actualité législative publié le **03/04/2025**, vu **189 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

## Un salarié peut-il percevoir l'allocation chômage en cas de démission ? Réponse par Service-Public.fr

Vous êtes en CDI et vous souhaitez démissionner ? En principe, la démission ne vous permet pas de bénéficier de l'allocation de retour à l'emploi (ARE). Toutefois, dans certains cas, votre démission peut être considérée comme légitime par France Travail. Elle ouvre alors droit à l'ARE dans les conditions habituelles. Nous faisons un point sur la réglementation.

### SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F89>